



www.ffss.fr



Association Agréée de
Sécurité Civile

FORMATION CONTINUE

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2

FC PSE 2

Animée par 1 à 2 formateurs PS - En présentiel



Public

Les personnes titulaires de la formation Premiers Secours en Equipe de niveau 1 & 2



Prérequis

- Toute personne âgée au minimum de 16 ans
- Titulaire du PSE 1 & 2



Personne en situation d'handicap

Nous consulter



Objectifs

- Maintenir, acquérir et enrichir ses compétences d'équipier secouriste définies dans les recommandations de la DGSCGC
- Actualiser en fonction des évolutions des recommandations de la DGSCGC ainsi que des règles de la FFSS, les connaissances d'un équipier secouriste

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



Compétences visées

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable :

- D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnant
- De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
- De prendre en charge une personne :
 - Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie
 - Victime d'une atteinte circonstancielle
 - Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel
- Assurer, au sein d'une équipe :
 - L'immobilisation totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette
 - Le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport
- Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
- D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime



Méthodes pédagogiques

- Exposés / Débats / Quizz / QCM
- Travaux en sous-groupes (Révision des gestes et techniques)
- Activité d'application (Exercices de simulation / Cas concrets)



Programme

Conformément à l'annexe II de la Circulaire du 16 décembre 2022 relative au programme de formation continue 2023 pour les unités d'enseignement des premiers secours dans la filière opérationnelle

1^{ère} demie journée

Accueil des stagiaires
Présentation des stagiaires, de l'intervenant
Echanges sur des expériences vécues
Présentation de l'organisation et du programme
Révisions théoriques – Quizz

- L'alerte
- L'alerte aux populations (FR-Alert, risques majeurs)
- La prise en charge des urgences vitales

2^{ème} demie journée

- Intoxication au monoxyde de carbone
- Affections liées à la chaleur
- Situation à nombreuses victimes (évaluation des compétences du PSE2 en SNV)
- La prise en charge des victimes d'explosions

- Cas concrets de synthèse

Bilan de la formation

Programme PSE 1
Programme PSE 2



Evaluation des candidats

- L'évaluation est sommative à visée certificative

Validation des candidats :

- Avoir suivi 6h de formation continue en face à face pédagogique
- Satisfaire aux modalités certificatives définies par la FFSS
- Réaliser correctement, l'ensemble des techniques et procédures
- Démontrer, lors des mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.



Durée

1 journée soit 6h de face à face pédagogique



Délai d'accès

De 15 jours à 1 mois



Périodicité

- 1 fois par an



Tarif

Individuel : 120€ / personne

Entreprise : 100€ / personne

OPCO : 170€/ personne

Groupe (individuel/ OPCO) : Nous consulter



Lieu

En Intra ou en Inter



Dates

Du 01/01/2023 au 31/12/2023



Intervenant

Responsable Formations : MARTIN Bruno

Mail : bruno.secours@gmail.com

V4 - MAJ : 11/11/2023

Association de Saint-Herblain – Secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme44

Association loi 1901 - Affiliée à la FFSS – reconnue d'utilité publique

Siège : CSC du Sillon, 12 bis Boulevard des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Siret n° 350 132 163 00030

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 06417 44 enregistré auprès de la préfecture de Loire Atlantique

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.